

## ALERTE SANITAIRE : BACTERIES DE MONTREUIL (93)

Odeur de ptomaïne  
Agent probable : Clostridium

Le dimanche 26 mars 2017, des non-professionnels du déménagement sont venus vider une partie des meubles de l'appartement de M. CHEMALI, situé au troisième et dernier étage d'un immeuble montreuillois.

Après la mort du locataire Yvon B., marié à Mme Mirelda B., domiciliée dans une autre ville, M. CHEMALI avait fait poser une porte anti-effraction.

Ces « déménageurs » ont travaillé dans une odeur pestilentielle « comme si quelqu'un était mort sur place », selon l'un d'eux. En partant, ils ont laissé ouvertes les deux fenêtres, l'une sur rue et l'autre sur cour.

Après signalement d'odeurs le 19 avril 2017 (ptomaïne) par la locataire du premier étage (rideaux, vêtements, lavabo, douche, évier), un diagnostic a été posé le mardi 2 mai 2017 par le service hygiène de la ville de Montreuil (Madame Lebeau, Madame Le Fur et un troisième agent) : présence de morceaux de viande en putréfaction dans l'appartement CHEMALI.

Photographies prises le jeudi 25 mai 2017 à 16 h  
et le jeudi 8 juin 2017 à 15h  
*Reportage photo, par Annie Lobé, journaliste scientifique.*

Propagation des bactéries dans l'appartement du premier étage contaminé par une voie d'air au niveau de la cheminée ouverte dans le salon

Le 15 mai 2017, découverte par la locataire d'un dépôt coloré sur la grille placée devant la cheminée.

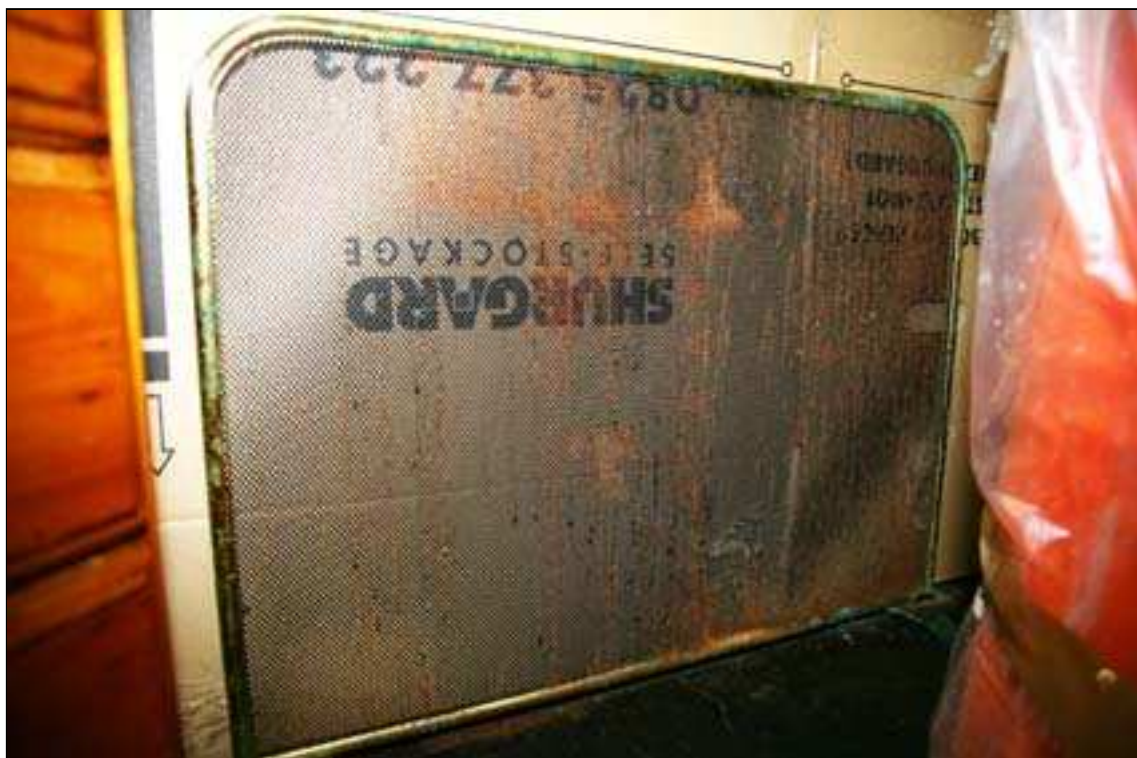


**Présence de dépôts colorés sur la grille placée devant la cheminée**



9172

**Commentaire de Madame Lebeau, inspectrice sanitaire du service Hygiène de la ville,  
le lundi 15 mai à 10h30 :  
« C'est de la rouille. »**



9173

**Ces dépôts, auparavant masqués par un carton et divers objets,  
ont été découverts  
le lundi 15 mai 2017 à 6h du matin par la locataire  
qui a immédiatement obstrué la voie d'air par des rouleaux de papier essuie-tout  
fixés avec du ruban adhésif transparent.  
La blancheur de l'essuie-tout atteste que le colmatage est récent.  
(photographies prises le 8 juin 2017)**



9185



9187

**Colmatage de la voie d'air effectué par la locataire le lundi 15 mai 2017 à 7h juste après sa découverte.**



9183

**Commentaire de Madame Lebeau, inspectrice sanitaire du service Hygiène de la ville,  
le lundi 15 mai à 10h30 :  
« Je ne vois pas de voie d'air, je vois que c'est colmaté. »**



9184

**Photographies prises le 8 juin 2017**

**Présence de dépôts colorés sur le papier mis en place par la locataire  
devant la cheminée le 15 mai 2017 à 16 h  
pour masquer la grille contaminée.  
(ces dépôts se sont étendus depuis le 25 mai 2017,  
jour où ils ont été vus pour la première fois mais non photographiés)**



9176

**Présence de dépôts colorés sur le papier mis en place le 15 mai 2017**



9177

Présence de dépôts colorés sur le papier mis en place le 15 mai 2017



9178



9179

**Présence de dépôts colorés sur le papier mis en place le 15 mai 2017**

**On n'observe aucune trace d'humidité sur le papier,  
ce qui permet d'exclure l'hypothèse que ces dépôts soient de la rouille.**



9180



9181

Présence de dépôts colorés sur le papier mis en place le 15 mai 2017



9182



**Photographies prises le 25 mai 2017**

**Au troisième étage, les fenêtres de l'appartement CHEMALI (où la viande en putréfaction a été découverte le 2 mai 2017) sont restées constamment ouvertes depuis le 26 mars 2017, date du « déménagement », et ce en dépit d'une pseudo « décontamination » qui a eu lieu le mardi 9 mai 2017 et de la visite de contrôle du service d'hygiène de la ville le 15 mai 2017**



**Pourtant, lors de son signalement le 19 avril 2017 auprès du service hygiène de la ville,  
puis le 2 mai 2017, en croisant dans l'escalier  
un groupe de cinq personnes constitué des deux représentants de M. CHEMALI  
et des trois représentants du service hygiène de la ville qui descendaient  
de l'appartement du troisième étage,  
la locataire du premier étage a demandé que les fenêtres soient fermées.  
Sans effet.**



Et le 15 mai 2017, lors de la visite sur place de Madame Lebeau du service Hygiène, la locataire du premier étage lui a de nouveau signalé que les fenêtres du troisième étage étaient restées ouvertes et lui a demandé de faire le nécessaire pour qu'elles soient fermées.  
Sans effet.

A ce jour, le service Hygiène de la ville a « clos le dossier » et l'adjointe municipale en charge de la santé a affirmé le 1<sup>er</sup> juin 2017 que « *tout est fait comme il convient* ».



**Plusieurs occupants (copropriétaires et locataires) maintiennent ouverte la porte d'entrée de l'immeuble au motif que l'eau de Javel pulvérisée par la locataire du premier étage les incommode.**

**Ces courants d'air favorisent la propagation des bactéries, lesquelles, du fait de l'ouverture des fenêtres du troisième étage depuis le 26 mars, sont vraisemblablement devenues aérobies, d'après les constatations effectuées quant à leur mode de propagation.**



## Photographies prises le 8 juin 2017

Le lundi 15 mai 2017 à 10h, les locataires du deuxième étage, un couple brésilien avec une fillette de 2 ans et demi environ qui fréquente une crèche, ont ouvert la porte à la locataire du premier étage pour lui prêter un téléphone.

Cette dernière a constaté que leur appartement était envahi par l'odeur de ptomaïne.  
(sur la photo, la fenêtre ouverte correspond à une chambre, le store baissé à la salle de bains).

Le dimanche 21 mai 2017, croisant dans l'escalier cette famille qui rentrait chez elle, la locataire du premier étage a senti une forte odeur de ptomaïne émanant de leur corps.

Le dimanche 28 mai 2017, après avoir constaté que les sacs poubelle que cette famille placent dans la poubelle collective de l'immeuble émettent une odeur de ptomaïne, et après avoir dit au père de famille, qui lui a objecté avoir mis sa poubelle en dehors de l'immeuble, qu'il n'avait « *pas le droit* » de le faire car il allait « *contaminer tout le quartier* », la locataire du premier étage s'est entendue répondre par ce voisin : « *Ta gueule !* »

Mercredi 30 mai 2017 en fin d'après-midi, la locataire du premier étage a rencontré de nouveau cette famille qui amenait une deuxième enfant du même âge que leur fille, également brésilienne, dans son appartement.

Elle a demandé au couple :

« *J'espère que vous avez prévenu les parents que l'immeuble est contaminé ?* »

Lui a haussé les épaules tandis qu'elle lui enjoignait de ne pas répondre.



**Au troisième étage, le vent violent qui a soufflé le dimanche 4 et le lundi 5 juin 2017 a fermé l'un des deux battants de la fenêtre.**



**Jeudi 31 mai vers 21h20, en rentrant chez elle, la locataire du premier étage a croisé la copropriétaire du rez-de-chaussée à qui elle a dit :  
« Vous êtes co-propriétaire, donc vous êtes co-responsable du problème. »**

**Celle-ci a répondu que son compagnon enlevait les explications que la locataire du premier étage affichait sur les murs (nom de la bactérie, nom de l'odeur, etc.).  
Puis elle est entrée chez elle.**

**La locataire a commencé à écrire le mot « ptomaïne » avec un surligneur rose sur le mur.  
Le compagnon de la copropriétaire a surgi dans le couloir, a bousculé la locataire et a posé sa main sur sa gorge, comme pour l'étrangler.  
Pour se défendre, elle lui a dit sans élever le ton qu'il n'avait « pas le droit de la toucher ».**

**La copropriétaire a rouvert sa porte. La locataire l'a informée qu'elle porterait plainte.  
La copropriétaire a riposté qu'elle porterait plainte aussi.**

**Le lendemain, la locataire a déposé plainte au commissariat de la ville pour  
« violence volontaire ».**

**A tous les étages, le tuyau de vidange des eaux usées se déverse dans la gouttière des eaux pluviales**





## Gros plan sur l'un des raccords



7292

Or, les ventilations haute et basse de l'appartement du premier étage se trouvent à quelques centimètres de cette évacuation.

Des relents de ptomaïnes ont ainsi pénétré dans l'appartement.



Le vendredi 5 mai 2017, la locataire du premier étage a déposé au pressing plusieurs vêtements imprégnés de l'odeur de ptomaïne. Elle ne connaissait alors ni le nom de l'odeur, ni son agent Clostridium et n'avait aucune idée de son caractère contagieux. Elle avait auparavant déjà fait nettoyer un vêtement impacté qui lui avait été rendu presque exempt d'odeur.



9202

Le pressing est situé à quelques mètres de l'une des entrées du Monoprix



9206

L'entrée principale du Monoprix, avenue de la Résistance.



**Les boulangeries sont impactées  
car le Clostridium est friand non seulement de viande mais aussi d'amidon**



9224

**depuis le 15 mai 2017, cette odeur de ptomaïne a été sentie à des intensités diverses  
dans Montreuil à plusieurs endroits, parmi lesquels :**

- le Monoprix avenue de la Résistance (le directeur adjoint a prétendu qu'il n'était  
« pas concerné »)
- le magasin Les Nouveaux Robinson, place de la République
- le parking du centre commercial Blanche Porte et les trois hôtels de la porte de  
Montreuil. Cependant, le veilleur de nuit du Suite Novotel, quand il a été informé qu'en  
masquant l'odeur il ne retirait pas la bactérie et que les clients seraient contaminés,  
a répondu : « Ils se débrouillent. ».
- les rames de la ligne 9 et toutes les stations de métro montreuilloises
  - dans et autour du foyer Bara
- le bus 115 qui va des Lilas à Vincennes (les autres lignes n'ont pas été testées).

**Cette liste n'est pas exhaustive.**

**Les pompiers de Montreuil ont été appelés pour une odeur de gaz.  
Mais il n'y avait pas de gaz.**

**Interrogés dans les rues à ce sujet, les Montreuillois et ceux qui travaillent à Montreuil  
pensent que « cette odeur d'égout remonte à cause de la chaleur », ou que « cette odeur  
provient des SDF », ou que « c'est normal que cela sente mauvais dans le métro ».**

Promenade dans Montreuil le jeudi 8 juin 2017 entre 21h30 et 22h30.

L'une des particularités de cette ville de 100.000 habitants est que des poubelles y stagnent sur les trottoirs du lundi au dimanche, du matin au soir et toute la nuit.

Ces sacs poubelle transparents ont été déposés sur le trottoir par des agents de la communauté d'agglomération Est ensemble, à qui la municipalité de Montreuil a transféré la compétence de la gestion des déchets.

(Place Jacques Duclos – Croix de Chavaux)



9220

(Rue du Capitaine Dreyfus, côté Croix de Chavaux)



9221

**Les clients se restaurent à deux pas des poubelles**

**(Rue du Capitaine Dreyfus),**



9223

**Sac poubelle déposé devant la devanture d'un commerce**

**(Rue du Capitaine Dreyfus)**



9225

**(Rue du Capitaine Dreyfus, angle avenue du Président Wilson,  
à 200 mètres de l'hôtel de ville)**



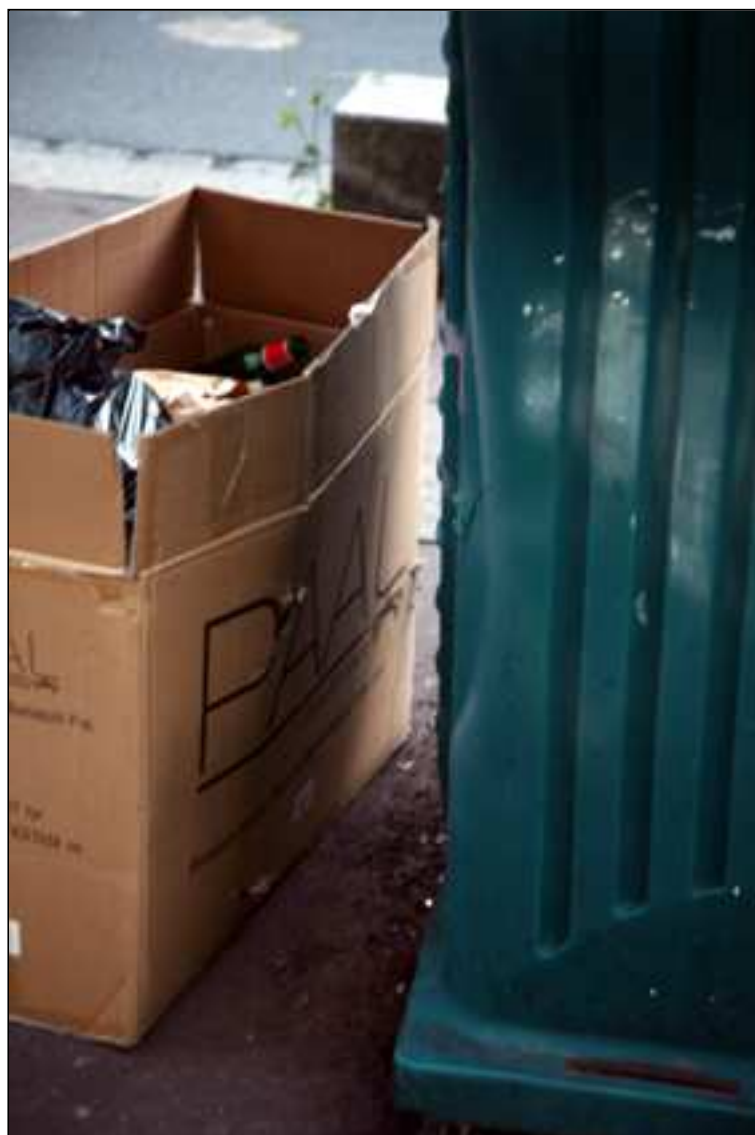
9228



(Avenue du Président Wilson, point d'apport volontaire devant la Macif)



9229



9131

Depuis la mandature de l'écologiste Dominique Voynet, plus personne ne sait quand a lieu le ramassage des encombrants. Les habitants s'en débarrassent au fur et à mesure dans les rues. Le mauvais exemple est donné par Est ensemble dont les sacs transparents sont déposés sur les trottoirs sans ramassage immédiat.

(Avenue du président Wilson, croisement rue Molière)



9239



9238

**Les poubelles sont tellement pleines que leur couvercle se soulève.  
Ce pare-choc restera sur le trottoir pendant plusieurs semaines.**

**(Rue Molière)**



9242



9240

Dans les caniveaux, s'amoncellent bouteilles plastiques et autres emballages

(Rue Molière)



9245

**En face du siège de l'OPHM (Office public d'habitat montreuillois),  
dont le président est le maire Patrice Bessac,  
des encombrants et une crotte de chien**

**(Rue Molière)**



9247



9246

Juste devant le siège de l'OPHM, les poubelles débordent et les encombrants stagnent.  
(17, rue Molière)



9248



9249

**Cannettes de bière et sac de gravats éventré. Drôle d'engrais pour cet arbre...  
(Avenue Gabriel Péri)**



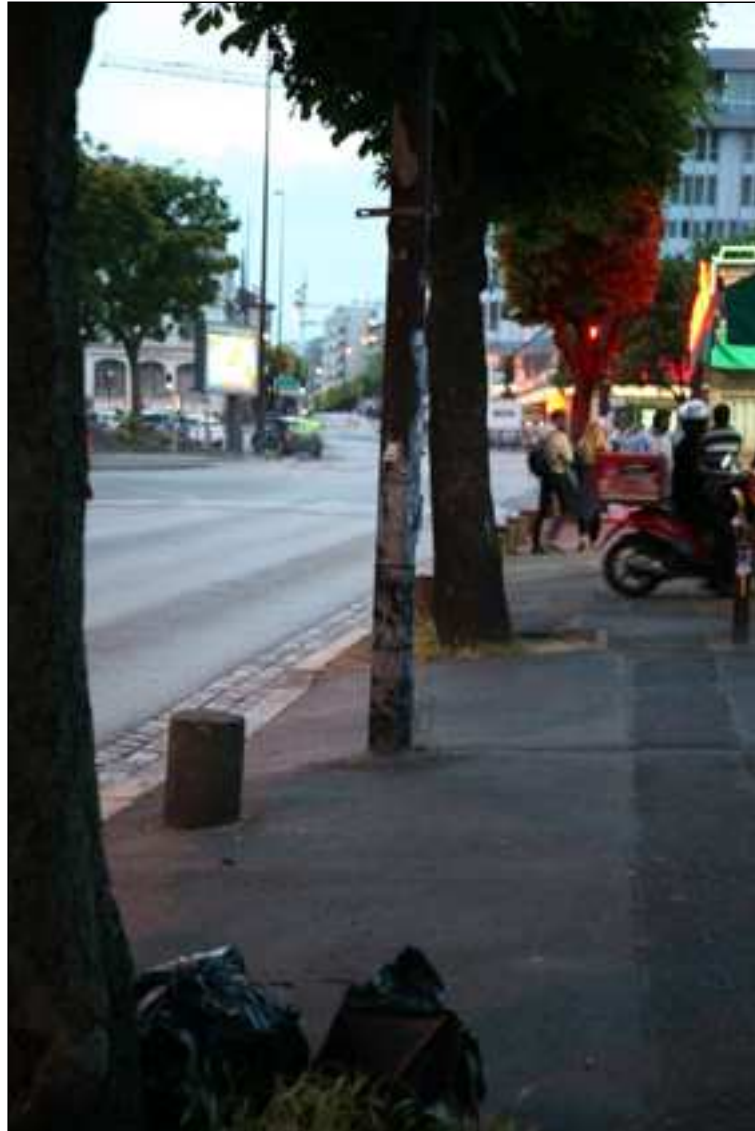
9252



9251

**Dans la ville de Bessac-poubelle,  
encore deux sacs poubelle comme « engrais » pour cet arbre.**

**(Retour sur la place Jacques Duclos – Croix de Chavaux)**



9255



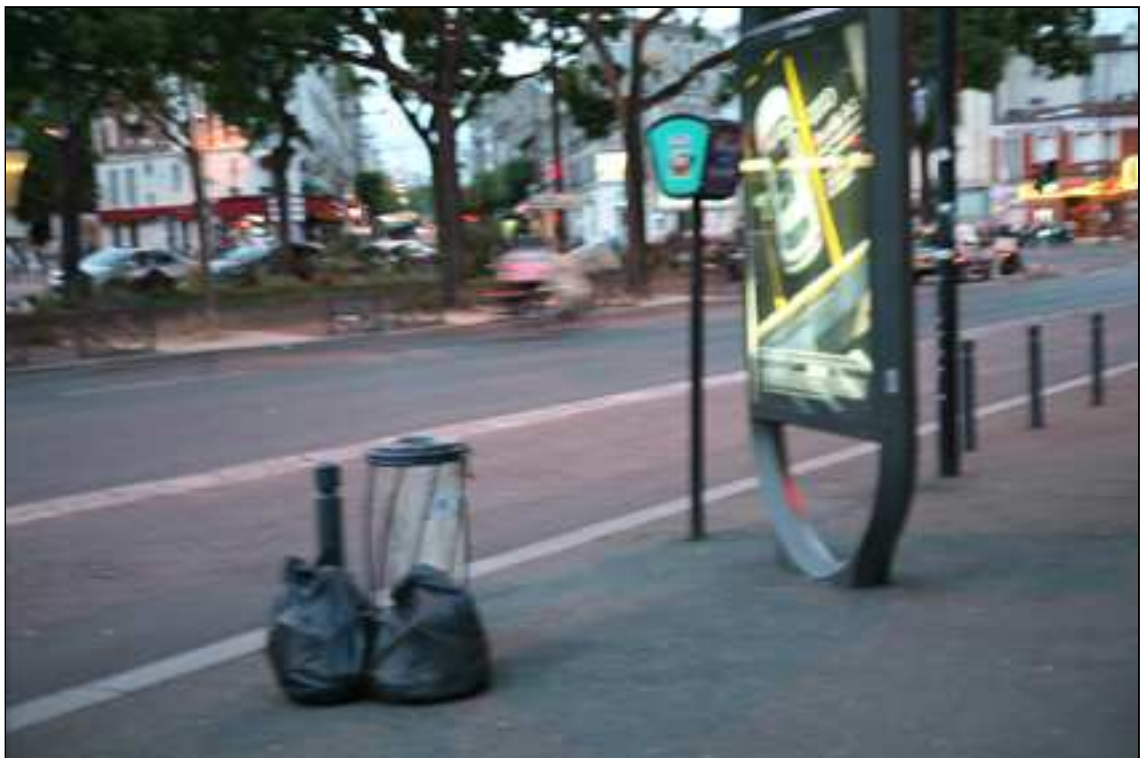
**L'Office du tourisme, fermé par le maire Patrice Bessac.**

**(Place Jacques Duclos – Croix de Chavaux)**



9257

**Multiplication des dépôts sauvages de sacs poubelle**



9258

**Un sac Est ensemble attire un sac déposé par un habitant.**



9259

**Comme le disent les grandes affiches de la municipalité :**

**A Montreuil, la propreté est l'affaire de tous...  
sauf des responsables du traitement des déchets et du service d'hygiène !**